

ACCUEIL DE LOISIRS DE BREUILLET ALLÉE DES SPORTS 17920 BREUILLET

Programme des mercredis de SEPTEMBRE / OCTOBRE 2020

Du mercredi 2 SEPTEMBRE au mercredi 14 OCTOBRE 2020.

Heures d'ouverture : le mercredi (hors vacances scolaires) : de 7 h 45 à 19 h 15

Pendant les vacances scolaires : de 7 h 45 à 19 h 15



**Pour tous renseignements :
Damien BAJAUD, Directeur.
Accueil de Loisirs : 05.46.22.82.30
Portable : 06.73.66.18.12
Périscolaire : 05.46.22.67.33
Mairie : 05.46.22.72.13**



Programmes et bulletins peuvent être consultés et téléchargés sur : www.breuillet-17.fr

	Matin	Après - Midi
2/09	<p><u>Salle Multisports :</u></p> <p>Tennis de table.</p> <p>Motricité et coordination.</p> <p><u>Jeux :</u></p> <p>Les aventuriers et les plantes carnivores</p>	<p><u>Activités et jeux au choix :</u></p> <p><u>JEUX COLLECTIFS (A-M):</u></p> <p>Poule Renard Vipère, Cache-Cache, Jeu de la Toile d'araignée, Jeu du parachute,</p> <p><u>LES ACTIVITES MANUELLES :</u></p> <p>String Art, Land 'Art, Pastel/sèche cheveux, A la manière Niki de Saint Phalle.</p>
9/09		
16/09		
23/09		
30/09		
7/10		
14/10		



Pastel
sèche cheveux,



A la manière
Niki de Saint Phalle.



String Art



Land 'Art,

L'enfant au cœur du projet !!!

Le mercredi est un temps « libre » pour les enfants. Nous souhaitons que chaque enfant puisse faire ce qui lui plaît, à son rythme, et au moment qui lui convient. Nous voulons que l'enfant soit « maître » de son « temps libre ».

Les matins seront orientés vers les activités physiques et sportives en profitant de la salle multisports de la commune. Les après-midi seront consacrés aux ateliers et aux jeux extérieurs.

Un enfant pourra très bien décider de lire une BD pour commencer et enchaîner avec une partie de carte ou une

BULLETIN D'INSCRIPTION

MERCREDIS DE SEPTEMBRE / OCTOBRE 2020

(pas d'inscription par téléphone)

INFOS 2020

Nom et Prénom du responsable de l'enfant :
Nom et Prénom de l'enfant :
Date de naissance de l'enfant :

Dates	Matin	Repas	A-Midi	Journée
2/09				
9/09				
16/09				
23/09				
30/09				
7/10				
14/10				

Date et signature du responsable (obligatoire) :

Visa et date du Directeur du Centre :

Bulletin de réservation à remettre au Centre, au plus tard ,

1 semaine avant le jour concerné.

Si l'enfant est absent la réservation sera totalement facturée,

sauf production d'un certificat médical ou si l'annulation, à l'aide

du bulletin spécifique, a été effectuée une semaine avant le jour concerné.



**Il est impératif de nous fournir
votre nouvelle Attestation
CAF afin de mettre à jour
votre dossier.**

